



Saint-Philémon, le 20 janvier 2011

## Mémoire sur le projet éolien de Saint-Laurent Énergies

C'est notre municipalité qui a plus de responsabilité face à ce projet, même si nous avons que deux éoliennes, c'est pour cette raison que nous présentons un mémoire. Notre responsabilité vient du fait que nous avons deux entreprises privées établies depuis plus de vingt ans sur notre territoire dans le parc. Nous allons présenter dans ce mémoire, les étapes de ce projet jusqu'à aujourd'hui. Nous sommes conscients que l'acceptation du projet ou son rejet ne diminueront pas les défis de maintenir un parc avec des partenaires privés. Suite à cet introduction, nous commençons les étapes.

Une séance d'information publique, du type porte ouverte, s'est tenue au complexe municipal de Saint-Philémon le mardi 17 février 2009. Il y a eu présentation de 18 panneaux détaillant le projet et de 13 simulations visuelles. Les représentants de Saint-Laurent Énergies étaient disponibles pour répondre aux différentes questions des personnes présentes. Une copie des différents panneaux présentés à la population a été remise à la municipalité. Ce document était disponible pour consultation sur place au bureau municipal.

Les 16 et 17 mai 2009 les membres des 4 conseils municipaux touchés par le projet éolien du Massif du Sud ont été invités par Saint-Laurent Énergies à participer à une visite de parcs éoliens en opération en Gaspésie. Cette visite de familiarisation avec des installations éoliennes existantes a permis aux élus municipaux d'évaluer le projet de parc éolien proposé sur leur territoire avec de meilleures connaissances.

Avant de me présenter comme maire, j'ai voulu me faire une opinion sur l'éolien. J'ai visité le parc éolien de Murdochville et discuté avec les gens du milieu. Pour cette région, le projet est majeur et apporte un sentiment de fierté à la municipalité. Étant administrateur à l'UPA Lévis-Bellechasse, j'ai été en contact avec des gens qui étaient pour, d'autres étaient contre le projet de la région de Thetford. Ce projet a divisé profondément les habitants de cette région. Dans mon analyse, si un projet éolien n'a pas une importance majeure dans la communauté, il est plus difficilement acceptable.

...2/



Pour ma région, mes prédécesseurs en ont fait la pierre angulaire du maintien du Parc du Massif du Sud. Ce parc regroupe quatre municipalités et deux M.R.C. qui ont adopté la même orientation. Ce parc a été maintenu sans financement récurant et souvent à même les revenus des taxes des citoyens des populations concernées. Le projet éolien de Saint-Laurent Énergies devient important pour ma municipalité car le Parc du Massif du Sud et ses partenaires sont les projets prioritaires de ma municipalité. Le Parc du Massif du Sud va élaborer sur ce point dans son mémoire.

Les élections de novembre 2009 ont porté au début sur le projet éolien Saint-Laurent Énergies. J'ai voulu en faire un enjeu électoral mais en cours de route c'est devenu un dossier négligeable. Le résultat des élections ont démontré le succès de notre programme électoral. Par la suite, le projet éolien de Saint-Laurent Énergies est devenu secondaire pour la municipalité à cause d'un projet plus urgent qu'est la mise aux normes de la Station Touristique du Massif du Sud. Des négociations ont été entreprises entre la Station et Saint-Laurent Énergies pour le déplacement d'éoliennes. La municipalité n'avait aucune revendication sur le nombre d'éolienne sur son territoire. Le projet de la Station Touristique et du Parc Massif du Sud et ses partenaires sont toujours les projets prioritaires de la municipalité de Saint-Philémon.

À partir de juin, nous avons travaillé avec Saint-Laurent Énergies pour finaliser le contrat. Ces négociations se sont bien déroulées. Les préoccupations de la municipalité ont été résolues et les modifications demandées, ont été acceptées en grande partie. Ces préoccupations sont d'ordre générale tel que les routes, les responsabilités en cas d'incendie et d'entretien de chemin, ainsi qu'une préoccupation envers les organismes de la municipalité.

La municipalité de Saint-Philémon se préoccupe beaucoup de son image environnementale. Nos projets domiciliaires sont axés sur le développement durable. Notre école qui s'appelle « Les Échos de la Forêt » a un volet très environnementale. Le Parc Massif du Sud a un volet pédagogique au niveau du développement durable. Notre défi sera d'intégrer deux projets éoliens à l'intérieur de notre zone municipale avec le même objectif de développement durable.

C'est pour cela que nous avons développé un dialogue ouvert avec les différents intervenants pour se donner une orientation commune tout en maintenant le cap vers le développement durable.

Les intervenants avec qui nous avons discutés sont la Station de ski du Massif du Sud et le Ranch Massif du Sud. Les préoccupations de la Station de ski sont, l'effet sur la valeur foncière et l'image des grandes étendues vierges que l'on se sert pour le marketing. Un lien très étroit uni les trois principales entreprises, le Parc, la Station et le Ranch, dans leur développement économique et touristique. L'avènement de Saint-Laurent Énergies part son projet éolien stabilise le Parc au niveau financier pour plusieurs années.

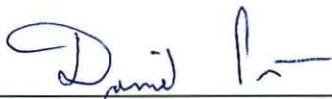
La municipalité de Saint-Philémon s'engage à travailler avec la station pour apporter des effets attractifs au Parc pour le développement de la station. La municipalité n'est pas seule à avoir cette orientation, ses partenaires du Parc vont dans le même sens. Pour le Ranch du Massif du Sud, la situation est différente car il est présentement en vente. Les mesures attractives apportées sur ce territoire auront le même effet positif sur le Ranch.

La firme Saint-Laurent Énergies a démontré une très grande préoccupation environnementale dans ce projet par une série de mesures qui ont été démontrées lors des audiences publics qui ont eu lieu à Saint-Luc.

Ces préoccupations dans le développement de notre projet communautaire seront les mêmes et nous devons résoudre les mêmes défis. Vous trouverez en annexe une présentation du projet communautaire.

La municipalité de Saint-Philémon va ajouter dans son plan de développement 2011, l'importance de l'éolien comme support financier dans ses projets, le maintien de l'école, le maintien du Parc Massif du Sud, projet commun avec la Station Touristique du Massif du Sud et le développement du Ranch Massif du Sud et finalement le soutien à ses projets domiciliaires.

La municipalité de Saint-Philémon apprécie d'accueillir Saint-Laurent Énergies comme partenaire dans son développement.



---

Daniel Pouliot, maire  
Municipalité de Saint-Philémon





Saint-Philémon, le 18 janvier 2011

Bureau d'audiences publiques  
sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue St-Amable, bureau 2.10  
Québec, QC G1R 6A6

Madame, Monsieur,

***Voici la description du projet de parc éolien de Saint-Philémon***

Le 20 décembre 2010, dans le cadre de l'appel d'offres d'approvisionnement en énergie éolienne 2009-02 lancé par Hydro-Québec Distribution, Parc éolien Saint-Philémon LP a été sélectionné afin de construire et d'exploiter un parc éolien communautaire comprenant 8 éoliennes de 3 MW pour une capacité maximale de production d'énergie de 24 MW. Le projet est entièrement situé dans la municipalité de Saint-Philémon, qui fait partie de la MRC de Bellechasse, localisée dans la région administrative de Chaudière-Appalaches.

Le domaine du parc éolien, d'une superficie totale de 1 050 ha, est situé dans un secteur montagneux au sud-est de la municipalité de Saint-Philémon. Le parc sera situé en partie en territoire public et en partie sur des lots privés à vocation forestière. La limite est du parc sera située à un peu plus de 4 km du périmètre d'urbanisation de la municipalité de Saint-Philémon

Les retombées économiques prévues pour la région incluront la création de 35 emplois pendant la phase de construction du projet. Les activités d'exploitation du parc nécessiteront le travail de 5 employés permanents, incluant le service fourni par le manufacturier. Les ressources professionnelles locales et régionales seront privilégiées lors du processus d'embauche de même que l'achat local. La date de mise en service est le 1<sup>er</sup> décembre 2014. Ce projet représente un investissement total d'environ 60 millions de dollars.

.../2

***Entente relative au projet de parc éolien de Saint-Philémon***

Le projet sera développé et géré par la société en nom collectif Parc éolien Saint-Philémon L.P. Cette société est formée à 30 % de la municipalité de Saint-Philémon, à 19 % de la MRC de Bellechasse et à 51 % de SP Development L.P, une filiale de Sprott Power Corp. Sprott Power Corp. (SPC) est une société canadienne privée dédiée au développement et au financement de projets en énergies renouvelables. SPC est une filiale de Sprott Inc., société listée à la bourse de Toronto (TSX) sous le symbole (TSX:SII).

La société en nom collectif Parc éolien Saint-Philémon L. P. sera mise en place pour réaliser, détenir la propriété et opérer le contrat de fourniture d'électricité avec Hydro-Québec Distribution.

Les partenaires issus de la communauté locale investiront collectivement 49 % des capitaux propres relatifs au projet éolien. Le protocole d'entente permet à la municipalité de Saint-Philémon d'investir jusqu'à 30 % des capitaux propres inclus dans le projet. La MRC de Bellechasse, par elle-même et au nom des autres municipalités faisant partie du territoire de Bellechasse, possède le droit d'investir le reste des capitaux propres jusqu'à une valeur équivalente à 49 % de la valeur totale du projet.

SP Development contrôlera 51 % de la société en commandite et sera ultimement le partenaire-répondant au sein du PPA avec HQD en plus d'être responsable de la conception, du financement, de la construction et de l'opération de ces installations.

Espérant le tout à votre satisfaction. Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos plus cordiales salutations.



---

Daniel Pouliot, maire  
municipalité Saint-Philémon